

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 150.000.000 Dinars

Siège social : 2,Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(en milliers de Dinars)

Indicateurs	<u>Du 01/07/2013</u> <u>au 30/09/2013</u>	<u>Du 01/07/2012</u> <u>au 30/09/2012</u>	<u>Sept-13</u>	<u>Sept-12(*)</u>	<u>déc.-12</u>
1 - Produits d'exploitation bancaire	71 296	60 181	206 145	177 580	242 974
Intérêts	55 974	46 579	155 101	130 654	180 616
Commissions en produits	9 463	9 151	28 051	27 584	36 905
Revenus portefeuille commercial et d'investiss.	5 859	4 451	22 993	19 342	25 453
2 - Charges d'exploitation bancaire	27 502	20 780	73 756	57 911	81 003
Intérêts encourus	27 243	20 550	73 041	57 185	79 929
Commissions encourues	259	230	715	726	1 074
Autres charges	0	0	0	0	
3 - Produit Net Bancaire	43 794	39 401	132 389	119 669	161 971
4 - Autres produits d'exploitation	216	142	624	374	656
5 - Charges opératoires, dont :	13 838	12 775	40 736	37 079	51 163
Frais de personnel	10 483	9 873	30 987	28 468	38 819
Charges générales d'exploitation	3 206	2 902	9 600	8 611	12 344
6 - Structure du portefeuille au bilan	-	-	381 773	358 842	366 256
Portefeuille titres commercial	-	-	133 924	140 653	145 419
Portefeuille titres d'investissement	-	-	247 849	218 189	220 837
7 - Encours net des crédits (1)	-	-	3 045 059	2 910 227	2 981 332
(hors dotation aux provisions de la période)					
8 - Encours des dépôts, dont :	-	-	2 717 919	2 502 069	2 438 043
Dépôts à vue	-	-	807 572	826 193	831 701
Dépôts d'épargne	-	-	688 602	633 482	667 661
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan	-	-	46 736	61 707	56 654
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)	-	-	505 543	471 414	471 414

(1) Chiffres décembre 2012 définitifs tenant compte des provisions.

(2) Compte non tenu du résultat de la période.

(*) certains chiffres de septembre 2012 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

BANQUE DE TUNISIE
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES au 30 Septembre 2013

1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 150.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2 - Principes comptables appliqués :

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en respectant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement.

Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère litigieux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

En application de l'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et agios débiteurs relatifs aux créances classées 2, 3 et 4, ne sont comptabilisés en chiffre d'affaires que si leur encaissement est assuré. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat de la période.

2.2 Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de septembre 2013. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4 Encours des crédits

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

2.7 modifications comptables

Certaines rubriques relatives à l'exercice 2012 ont été retraitées pour assurer la comparabilité avec 2013. Les retraitements ont touché la présentation de certains postes des états financiers au 30 septembre 2012.

3 - Faits marquants à la fin du 3^{ème} Trimestre 2013 :

A la fin du 3^{ème} trimestre 2013, l'évolution de l'activité de la **Banque de Tunisie** s'est poursuivie conformément aux objectifs tracés :

- *Les crédits à la clientèle* (net des provisions constituées fin 2012) ont enregistré une augmentation de +4,6%. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers. Les crédits à moyen et long termes accordés aux entreprises sont en progression de +6,37% entre septembre 2012 et septembre 2013. La structure des crédits est comme suit à la fin du 3^{ème} trimestre 2013 : 70,5% aux entreprises et professionnels et 29,5% aux particuliers.
- *Les dépôts de la clientèle* sont en progression de +8,6% passant de 2.502 millions de dinars en septembre 2012 à 2.718 millions de dinars en septembre 2013. Une hausse portée essentiellement par les dépôts d'épargne (+8,7%) ainsi que par les dépôts à terme (+16%).
- *Les produits d'exploitation bancaire* ont progressé de +16,1% pour atteindre 206.145 mille dinars au 30/09/2013 contre 177.580 mille dinars au 30/09/2012. Cette progression

provient essentiellement des intérêts (+18,7%) et des revenus du portefeuille commercial et d'investissement (+18,9%).

- **Les charges d'exploitation bancaire** ont augmenté de +27,4% entre septembre 2012 et septembre 2013. Cette progression est générée par la croissance des dépôts à terme et l'augmentation des taux sur le marché monétaire.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 3^{ème} trimestre 2013 un montant de 132.389 mille dinars, contre 119.669 mille dinars au 30 septembre 2012, soit une progression de +10,6%.
- **Les charges opératoires** ont enregistré une augmentation de +9,9%, due à la hausse des charges générales d'exploitation de 11,5% et des frais du personnel de 8,8% entre septembre 2012 et septembre 2013.
- Compte non tenu du résultat net au 3^{ème} trimestre 2013, les capitaux propres s'élèvent à 505.543 mille dinars et sont en augmentation de 7,2% d'une année à l'autre.